

Révision de la Charte

Projet stratégique

Comité technique

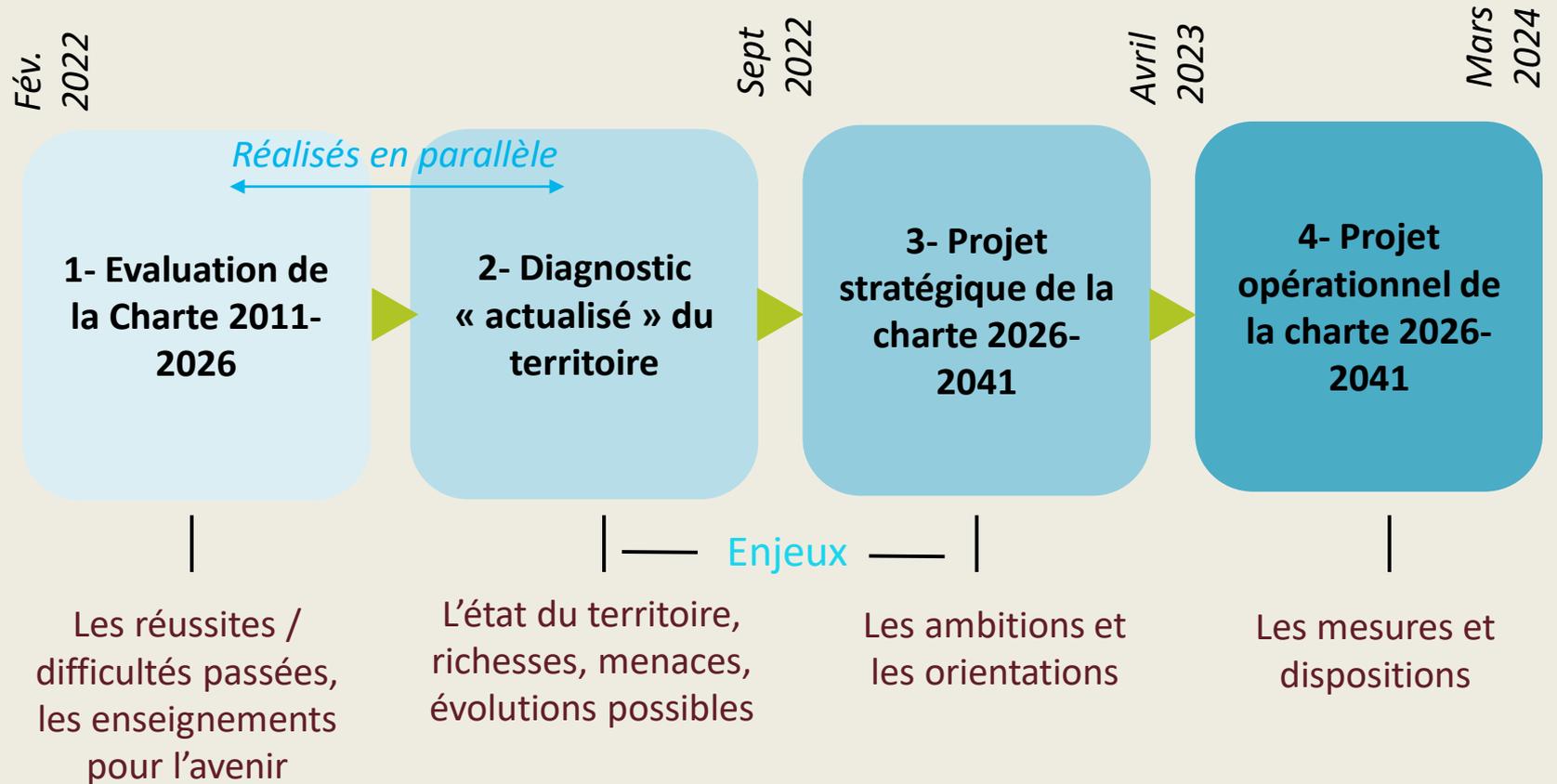
10 mars 2023



Etat d'avancement de la démarche



Les grandes étapes du projet de Charte



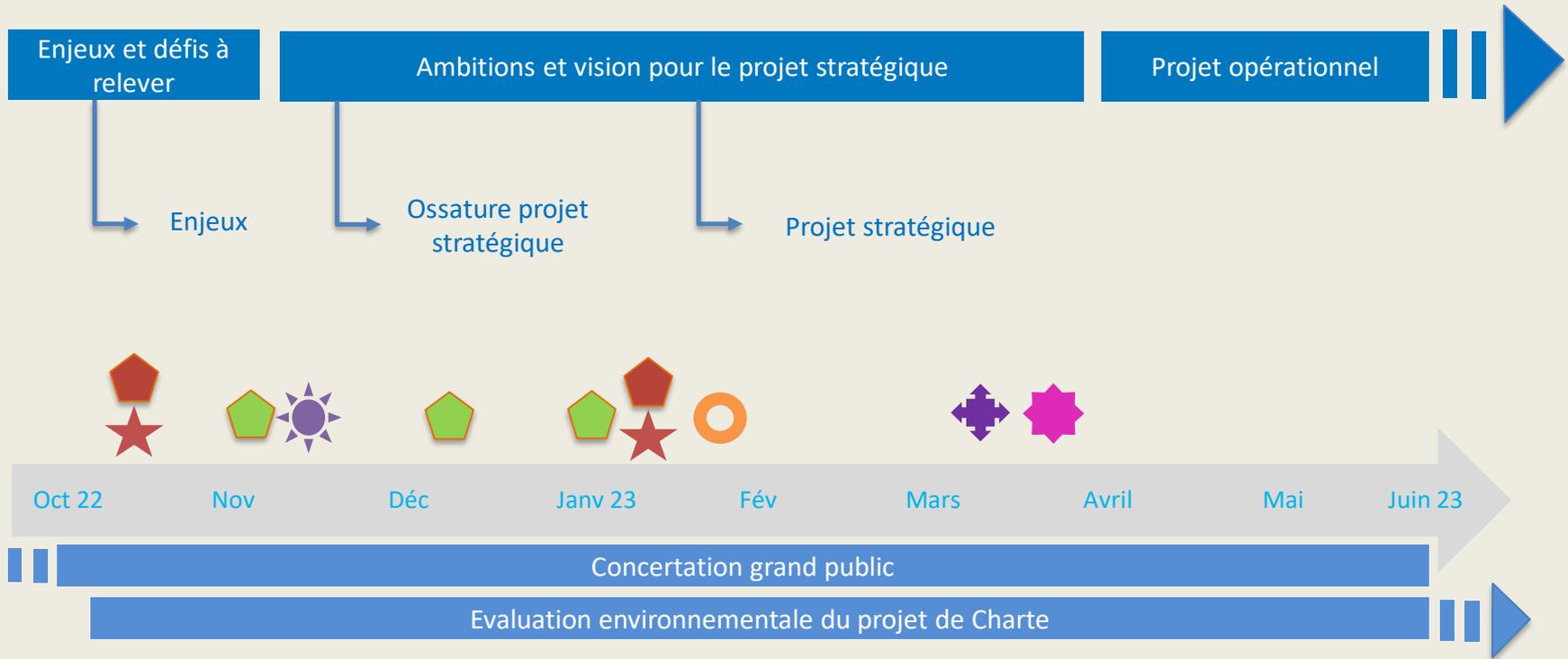
Groupement

SM Parc (élus&équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...



Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



Séminaire Equipe SMPNR



Ateliers défis



Exécutif SMPNRLF



Atelier Paysages



Comité coordination technique



Comité pilotage



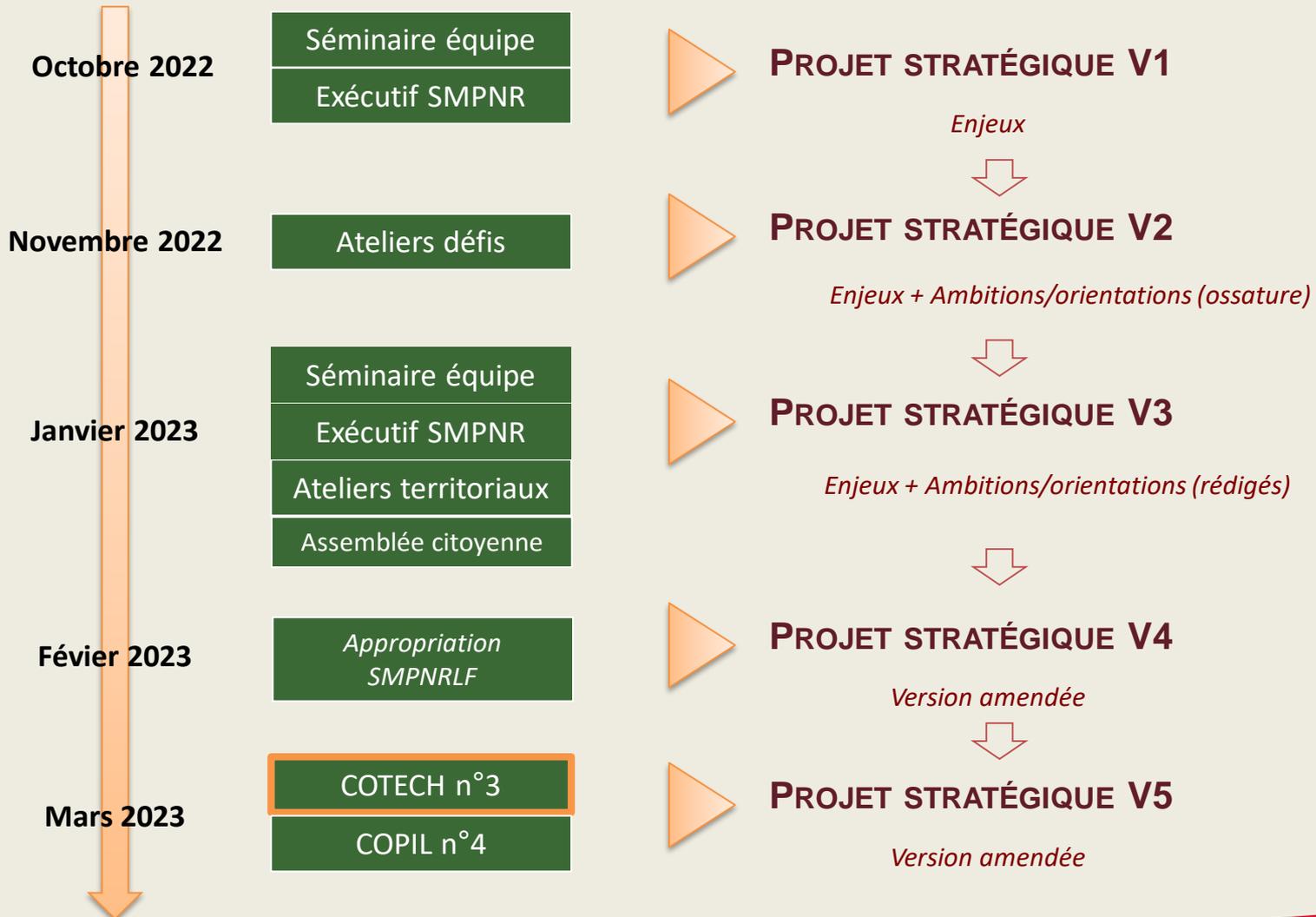
Ateliers territoriaux



Elaboration du projet stratégique



Les étapes de construction du projet stratégique

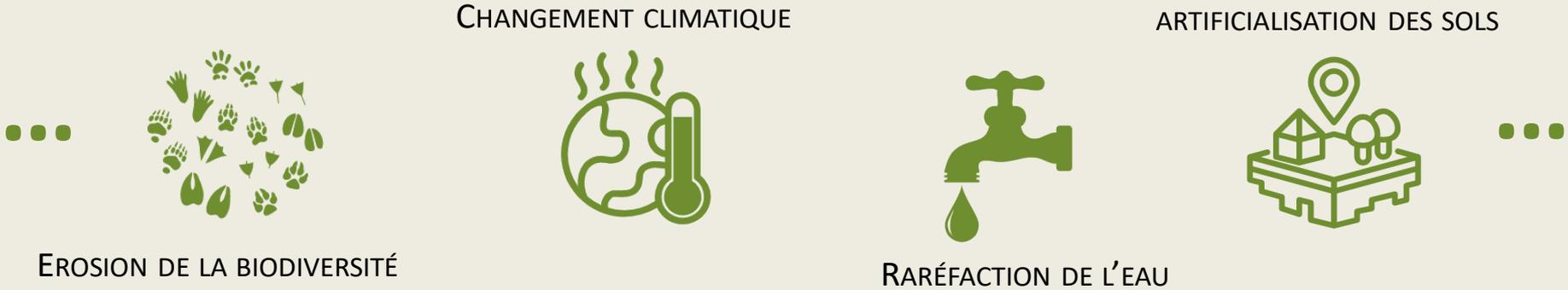




Le projet stratégique



Entre plancher social et plafond environnemental



REVENUS



EDUCATION



SANTÉ



ALIMENTATION



Objectifs de la séance

- ➔ Présentation du projet stratégique
- ➔ Temps d'échanges sur les ambitions et les orientations



Projet stratégique



3 ambitions



3 ambitions, 12 orientations

AMBITION 1

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE,
FRUGAL ET ÉPANOUISSANT

- 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de **l'entraide et de la coopération**
- 1.2 : Développer la **médiation**, génératrice de liens et de sens
- 1.3 : Renforcer la **sobriété énergétique** et réduire la dépendance aux énergies carbonées
- 1.4 : **Vivre mieux et sobrement**

AMBITION 2

DES BIENS COMMUNS
PRÉSERVÉS POUR UN
TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

- 2.1 : Maintenir et reconquérir des **écosystèmes diversifiés et fonctionnels**
- 2.2 : Assurer un **usage des ressources** (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité et avec la préservation des écosystèmes
- 2.3 : Accompagner une **évolution des paysages** fondée sur leur singularité et les transitions
- 2.4 : Préserver et valoriser les **patrimoines bâtis et culturels** qui fondent l'identité locale

AMBITION 3

DES MODÈLES
ÉCONOMIQUES REPENSÉS
LOCALEMENT, FONDÉS SUR
LES RICHESSES DU TERRITOIRE

- 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une **ressource forestière** et la valoriser localement au profit du territoire
- 3.2 : Promouvoir une **agriculture** support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères
- 3.3 : Pérenniser un tissu **d'activités économiques** attractif et varié
- 3.4 : Accueillir des **activités touristiques et de loisirs** compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **politiques sociales** dans les domaines de l'habitat, de l'emploi, de la santé et de l'alimentation ont permis de réduire les inégalités sociales
- ✓ Les **collectivités et acteurs du Livradois-Forez coopèrent** mieux et davantage, au service du développement local et de la préservation des patrimoines
- ✓ Le lien social est renforcé, avec **davantage de dialogue**, de lieux et opportunités de rencontre et de mixité sur le territoire

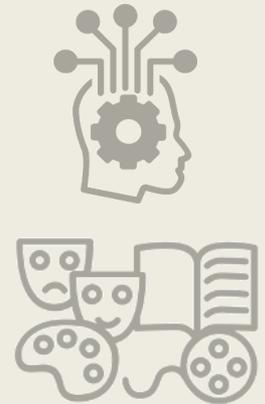


Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les différents acteurs, dont la population, **agissent en cohérence** avec les enjeux des transitions écologique et énergétique.
- ✓ **L'offre culturelle** est de qualité, maillée et mise en réseau sur l'ensemble du territoire, accessible à tous
- ✓ Les habitants, partie prenante des transitions, sont **impliqués dans la vie citoyenne** et acteurs des décisions collectives

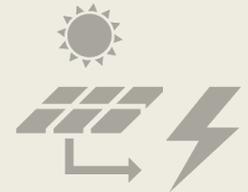


Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Des **pratiques plus sobres** sont mises en place et généralisées pour réduire les besoins en carbone, notamment en termes de mobilités alternatives et de construction
- ✓ Un **mix énergétique** basé sur des ressources locales s'est développé et garantit en partie l'autonomie énergétique du territoire dans le respect des paysages, de la biodiversité et du patrimoine
- ✓ Le territoire et ses acteurs contribuent à **l'atténuation des effets du dérèglement climatique** et ont adapté leurs pratiques en conséquence



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ **L'offre de logements** est diversifiée, adaptée aux besoins des ménages, et appuyée sur les patrimoines bâtis et architecturaux préservés
- ✓ Une **offre de services** suffisante, accessible et pérenne existe sur le territoire, adaptée aux nouveaux modes de vie et aux besoins des ménages y compris dans les secteurs à très faible densité de population
- ✓ Les **besoins en déplacements** sont réduits et les solutions de mobilités plus diversifiées, dans une logique de réduction de la dépendance du territoire à la voiture individuelle
- ✓ Le **cadre de vie** offert aux habitants est plus favorable à leur santé et celle de l'environnement, par la réduction des risques et des nuisances



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **milieux naturels remarquables** et les populations d'espèces patrimoniales se maintiennent et sont en bon état de conservation grâce à une protection et une gestion adaptées
- ✓ **L'intérêt écologique des milieux agricoles, forestiers et naturels** a été amélioré et renforcé par la mise en œuvre de pratiques durables et équilibrées
- ✓ La préservation de la biodiversité est devenue une **ambition collective** pour les différents acteurs suite à la mise en place d'un accompagnement adapté à chacun
- ✓ Tous les projets portés par le syndicat mixte du Parc, ses membres et ses partenaires reposent sur une **approche globale tenant compte de la biodiversité** et des continuités écologiques (TVBN)

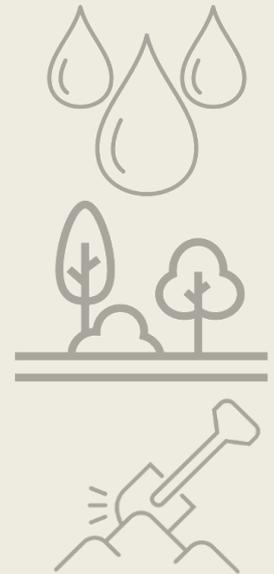


Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité et avec la préservation des écosystèmes**

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Une **ressource en eau** suffisante, en qualité et quantité, est garantie pour assurer les besoins essentiels du territoire, dans un contexte de raréfaction de sa disponibilité
- ✓ Les multiples **fonctions des sols** sont enfin reconnues pour leurs intérêts et les sols non artificialisés ont été épargnés, voire reconquis et régénérés
- ✓ Les **ressources du sous-sol** ont été exploitées avec parcimonie et dans le respect des patrimoines naturels et paysagers



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- Orientation 2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Une **culture paysagère** partagée s'est développée pour la préservation, la gestion et la valorisation des biens communs paysagers
- ✓ Les **pressions sur les paysages** (urbaines, agricoles et forestières) sont limitées
- ✓ Les paysages sont vivants, mieux **valorisés auprès des habitants** et des visiteurs
- ✓ En dynamique, les **paysages ont évolué** au profit des transitions du territoire (agroécologique, énergétique, alimentaire, sobriété foncière)



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les **patrimoines bâtis** sont rénovés et les techniques de construction traditionnelles sont réinterprétées pour une meilleure habitabilité du bâti ancien
- ✓ Les **savoir-faire économiques** sont encore existants, mis au service de l'innovation économique et davantage partagés auprès des acteurs et des habitants
- ✓ L'**identité culturelle** du Livradois-Forez est préservée, davantage mise en avant et mieux appropriée par les habitants et les visiteurs



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière, support de richesses patrimoniales et la valoriser localement au profit du territoire**

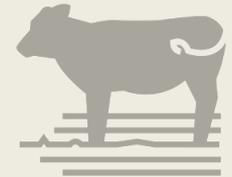
En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les acteurs de la filière forêt-bois partagent une **même vision prospective** et globale sur l'avenir de la forêt
- ✓ Les propriétaires forestiers, publics et privés, sont **mieux accompagnés et organisés** pour orienter leurs choix de gestion, de mobilisation et de valorisation des bois
- ✓ Les **pratiques de gestion durable** sont déployées sur une part significative de la surface forestière.
- ✓ La mobilisation des bois optimisée et encadrée a permis d'**apaiser les conflits** et de préserver les patrimoines.
- ✓ Le **nombre d'emplois directs et indirects de la filière bois** a augmenté, grâce au développement d'entreprises axant leur production sur la valeur ajoutée et les circuits-courts



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères et permettant aux agriculteurs de vivre de leur revenu**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Le **maillage des exploitations** s'est redéveloppé, avec des exploitations plus résilientes et pérennes, offrant des conditions de vie et de travail satisfaisantes pour les agriculteurs
- ✓ Les **espaces agricoles sont préservés** et l'agriculture contribue plus fortement à une alimentation de proximité en cohérence avec les ressources disponibles
- ✓ Les **pratiques, types et modes de production agricoles** sont repensés, moins consommateurs de ressources et plus favorables à la biodiversité et au maintien d'une mosaïque paysagère diversifiée



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

➤ Orientation 3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Les activités du territoire impactent moins l'environnement et s'inscrivent davantage dans un système **d'économie circulaire et territoriale**
- ✓ De nouveaux modèles d'organisation des entreprises se sont développés, dans une logique **d'économie sociale et solidaire**, répondant mieux aux attentes sociétales
- ✓ Les politiques publiques sont **adaptées aux nouveaux besoins** des entreprises locales, en particulier en matière d'aménagement, de services d'accompagnement, de gestion des compétences



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines**



En 2041, on aura réussi si :

- ✓ Le positionnement touristique du territoire est conforté sur le **tourisme expérientiel et responsable**, en accord avec les valeurs des Parcs et avec les enjeux de préservation des patrimoines
- ✓ **L'offre de mobilités** pour les activités touristiques et de loisirs est davantage diversifiée et la dépendance à la voiture individuelle réduite
- ✓ Les **impacts des activités** touristiques et de loisirs sur l'environnement sont réduits, y compris face à des augmentations potentielles de fréquentation



Temps d'échanges



Cadrage du temps d'échanges

Tour de table n° 1 :

→ Remarques générales concernant l'organisation du projet (niveau ambitions)

Tour de table n° 2 :

→ Pour chaque ambition :

- Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?
- Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?
- Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



Tour de table n°1

→ Remarques générales concernant l'organisation du projet stratégique ?



Tour de table n°2

→ Pour chaque ambition :

- Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?
- Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?
- Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



Temps d'échanges sur l'Ambition 1 :

1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération

1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

1.4 : Vivre mieux et sobrement

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



Les positionnements à partager/préciser

Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées

➤ Des pratiques plus sobres :

- Mise en place de pratiques plus sobres pour habiter, se déplacer, se nourrir ...
- Expérimentation en matière de déplacements alternatifs
- Information ciblée et accompagnement auprès des acteurs

➤ Un mix énergétique basé sur les ressources locales mobilisables

- Développement de la production d'ENR : 50% d'ENR dans la consommation à l'horizon 2041
- Conditions et modalités d'implantation à définir
- Petites unités privilégiées et grands équipements fortement encadrés

- La trajectoire énergétique est-elle suffisamment affirmée et permet-elle de contribuer aux objectifs régionaux en matière de réduction des consommations énergétiques et de production d'ENR ?
- Les conditions d'implantation des dispositifs de production d'ENR sont-elles partagées ?



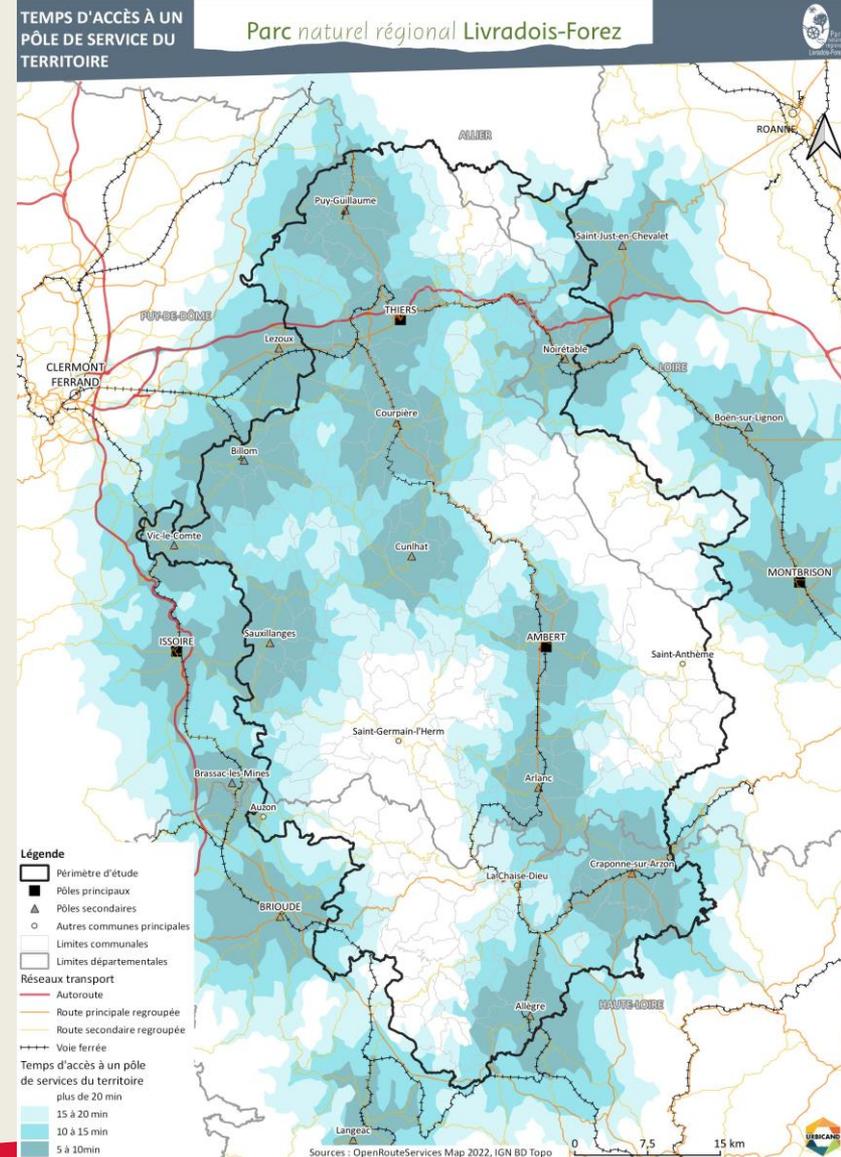
Les positionnements à partager/préciser

Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

➤ Des modes de déplacement différents, pour une moindre dépendance à la voiture individuelle :

- Renforcer la proximité logements-services-emplois
- Développer une offre coordonnée de mobilité à l'échelle du Livradois-Forez
- Développer des solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- Maintenir les infrastructures ferrées existantes

- Affiner les contours d'une stratégie de mobilité à l'échelle du Livradois Forez et les inscrire dans la Charte ?
- Quel positionnement vis-à-vis de la ligne ferroviaire ?



Temps d'échanges sur l'Ambition 2 :

2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



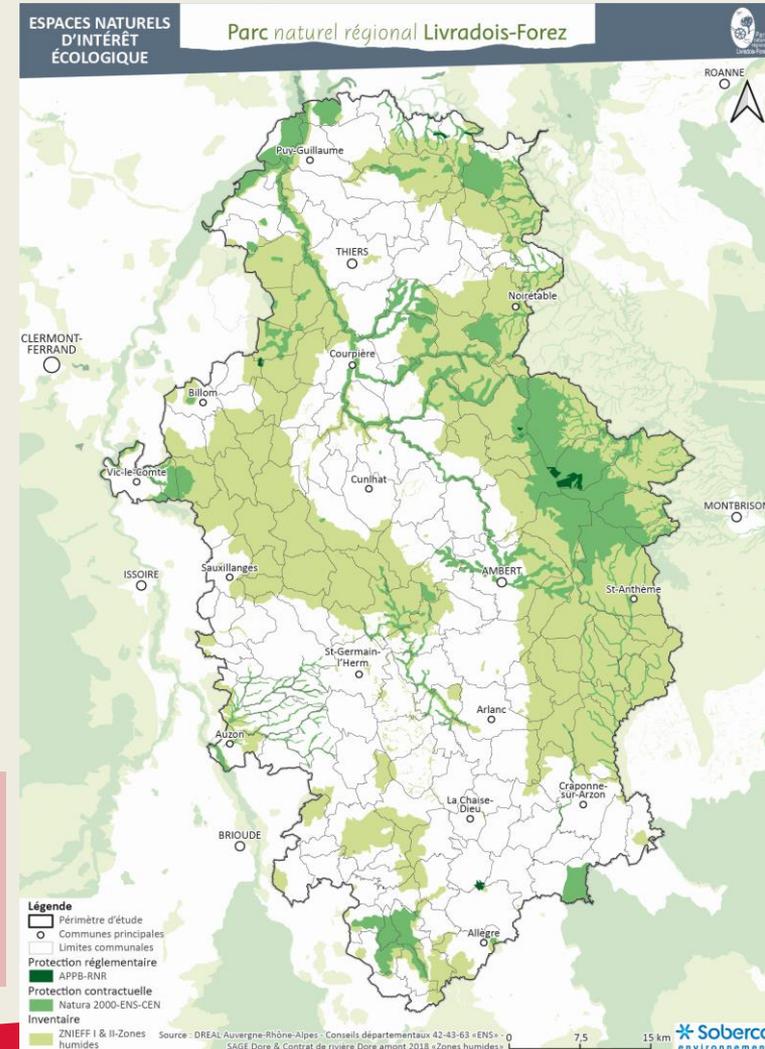
Les positionnements à partager/préciser

Orientation 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

- **Des milieux naturels remarquables et des espèces patrimoniales préservés :**
 - Renforcer leur préservation, leur gestion et leur valorisation par des outils adaptés
 - Mise en place d'une protection renforcée sur certains sites naturels remarquables
 - Optimisation de la gestion des espaces naturels remarquables

Objectif SNAP 2030 : 10% du territoire national sous forte protection

- Ambition suffisante en matière de renforcement des mesures de protection des espaces naturels ?
- Stratégie à préciser dans le projet opérationnel : zones de protection forte à flécher (site, typologie, surface ...)

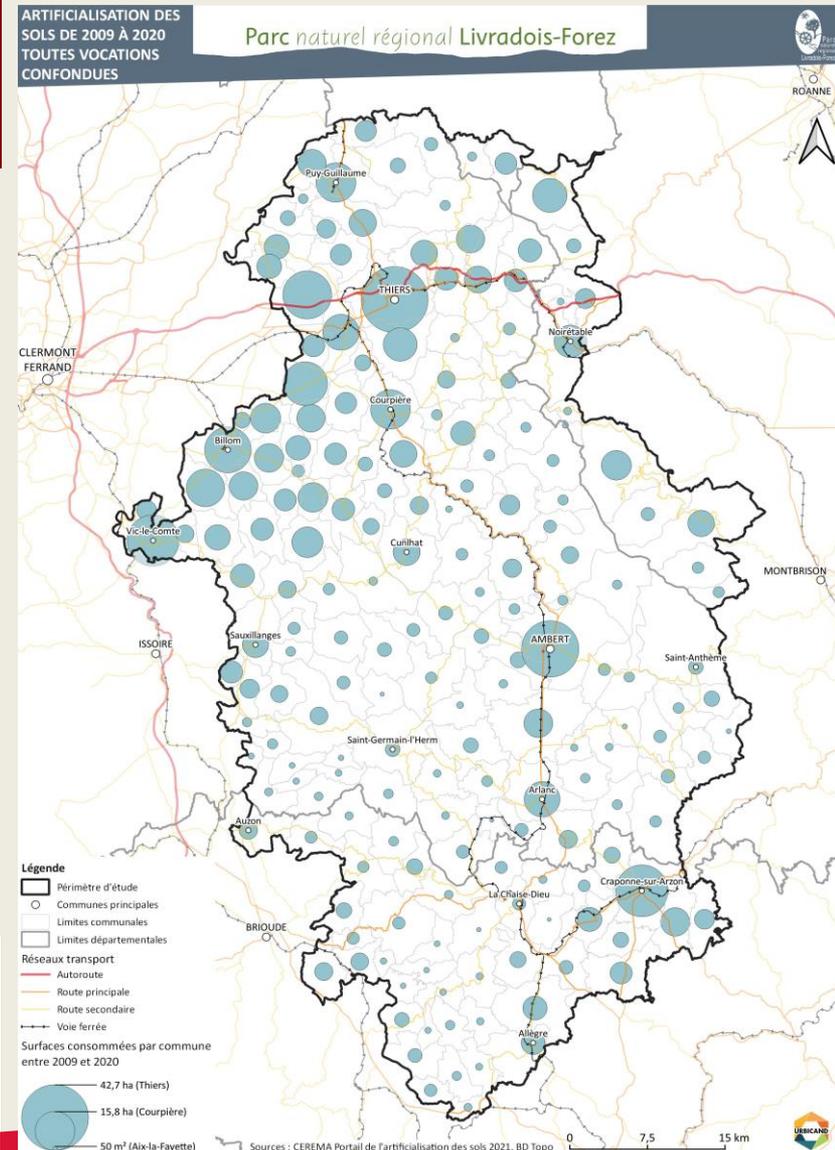
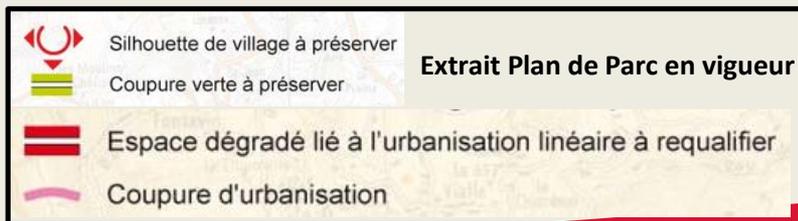


Les positionnements à partager/préciser

Orientation 2.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité

➤ Des sols préservés, reconquis voire régénérés :

- Application de la réduction de l'artificialisation des sols
 - Evolution des pratiques d'urbanisme : rénovation locaux vacants, friches ...
 - Reconquête des sols en superficie et en qualité : dépollution, renaturation...
- Quels besoins de précision de la trajectoire ZAN, sur le volet quantitatif et qualitatif ?
 - Spatialisation des principes de maîtrise de l'urbanisation à préciser dans le projet opérationnel, en lien avec le Plan de Parc existant



Temps d'échanges sur l'Ambition 3 :

3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire

3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

Des orientations vous semblent-elles : manquer ? insuffisamment affirmées ? non partagées ?

Des « résultats à atteindre » vous semblent-ils : manquer ? non partagés ?

Temps d'échanges sur certains positionnements à partager/préciser



Les positionnements à partager/préciser

Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire

- **Une même vision d'avenir partagées par les acteurs de la forêt et du bois**
- **Des propriétaires et des acteurs mieux organisés pour orienter les choix et optimiser les retombées locales**
 - Réduire le morcellement du foncier forestier et renforcer l'implication des propriétaires privés dans la gestion
- **Des pratiques de gestion durable déployées sur une part significative de la forêt :**
 - Déployer des documents de gestion durable sur au moins 30% de la surface forestière privée
- **Une mobilisation des bois optimisée et encadrée pour éviter les conflits et préserver les patrimoines**
- **Une filière bois en plein essor, fondant son développement sur la valeur ajoutée**
 - Développement de produits axés sur la valeur ajoutée et les circuits courts
 - Maillage des entreprises à tous les stades de la filière,
 - Rendre plus attractifs les métiers du bois et renforcer la formation

- Les principes proposés pour une gestion durable des espaces forestiers sont-ils partagés ?
- Comment faire émerger cette vision collective ?
- L'objectif de déploiement de documents de gestion durable sur au moins 30% de la surface forestière privée est-il envisageable ?
- Quelle envergure viser pour la réduction du morcellement ?

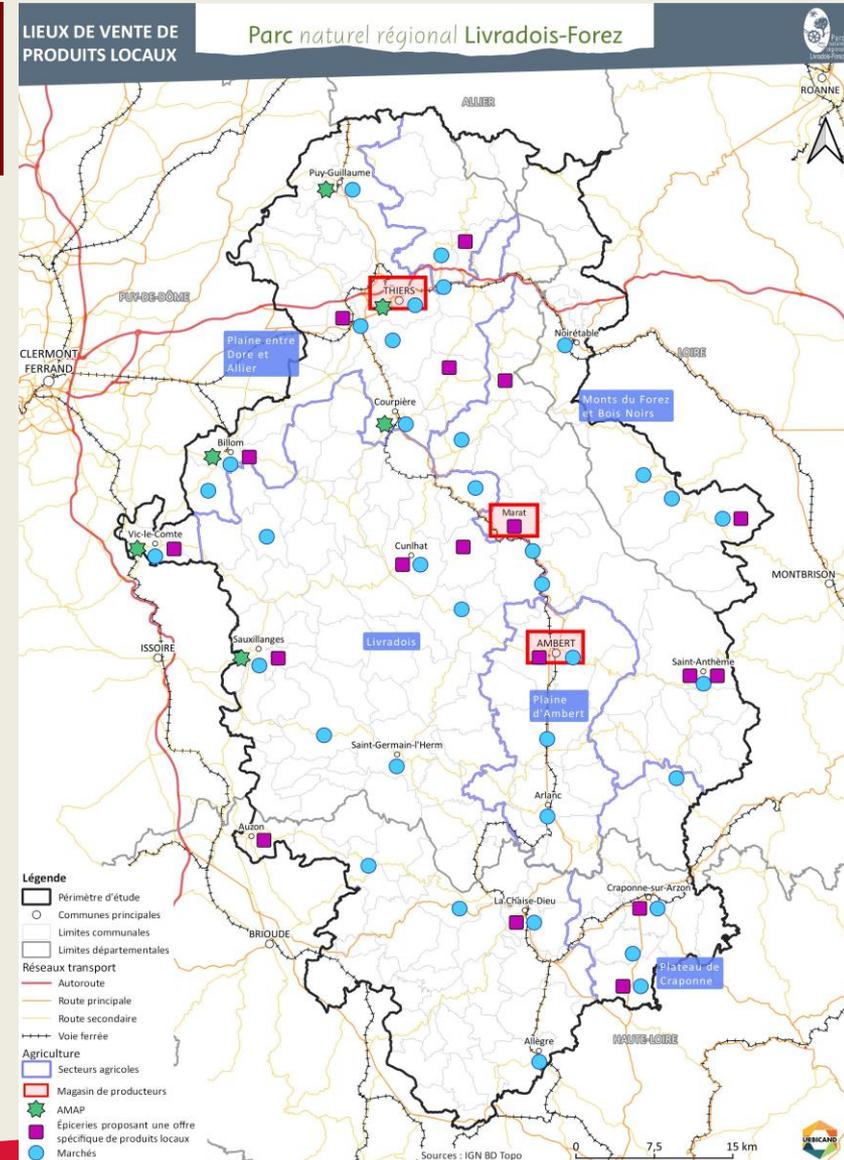


Les positionnements à partager/préciser

Orientation 3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

- Un maillage d'exploitations redéveloppé, résilient et pérenne
- Des espaces agricoles préservés, au service de l'alimentation de proximité
- Des pratiques et des modes de production moins consommateurs de ressources et plus favorables aux sols, à la biodiversité et au maintien d'une mosaïque paysagère diversifiée

- Quel positionnement vis-à-vis de la maîtrise du développement du bâti agricole ?
- Quel rôle afficher pour les collectivités (signataires) sur l'action foncière et l'accompagnement des installations ?
- Quelle ambition en matière de développement de l'agriculture biologique ?

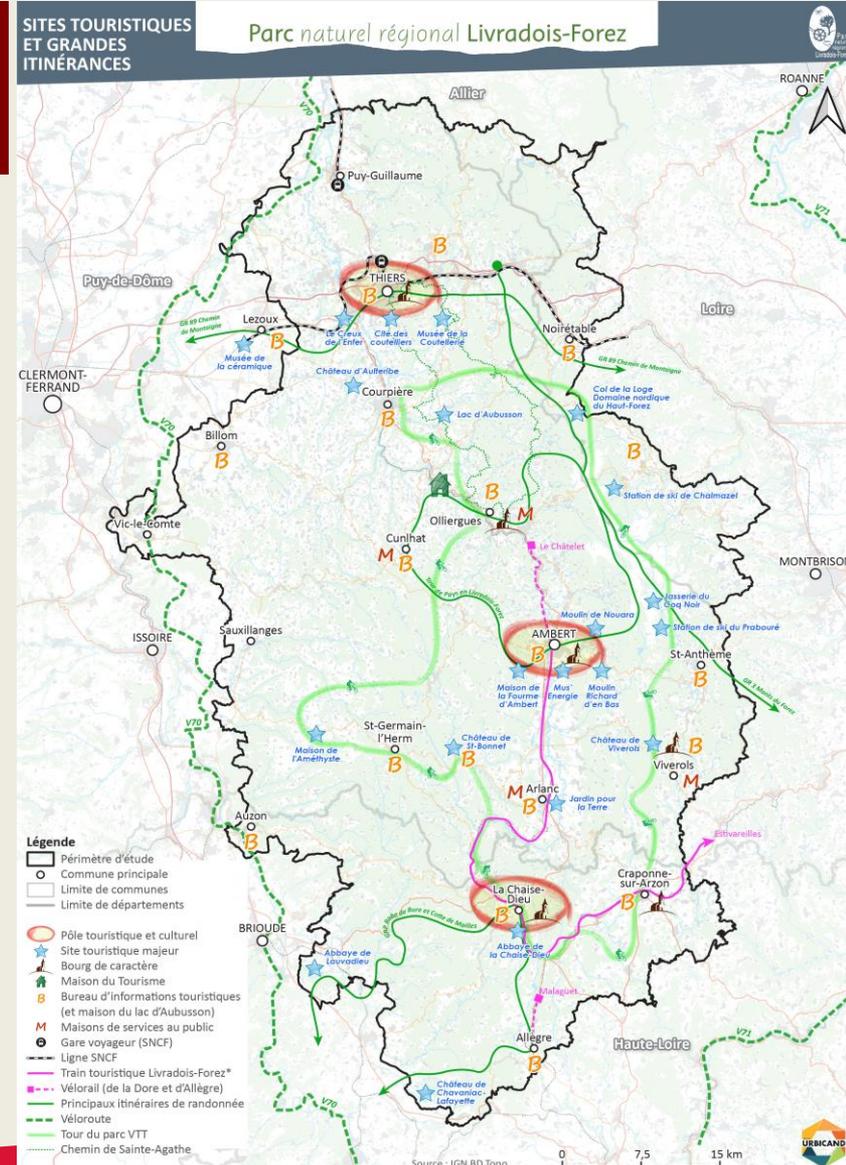


Les positionnements à partager/préciser

Orientation 3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines

- Un positionnement conforté sur une offre de tourisme expérientiel et responsable
- Une destination Parc naturel régional Livradois-Forez affirmée
- Une réduction des impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement :
 - Encadrer les activités les plus impactantes et mettre en place une stratégie d'accueil claire dans les espaces naturels
 - Mettre en place des zones de quiétude
 - Identifier les sites à promouvoir ou non et les modalités de gestion des flux

- Modalités pour définir et mettre en œuvre une stratégie d'offre → rôle du Parc et des EPCI ?
- Préciser les modalités d'encadrement des activités de loisirs dans les espaces naturels → lieux, règles du jeu



La suite de la démarche



Suite de la démarche

MARS

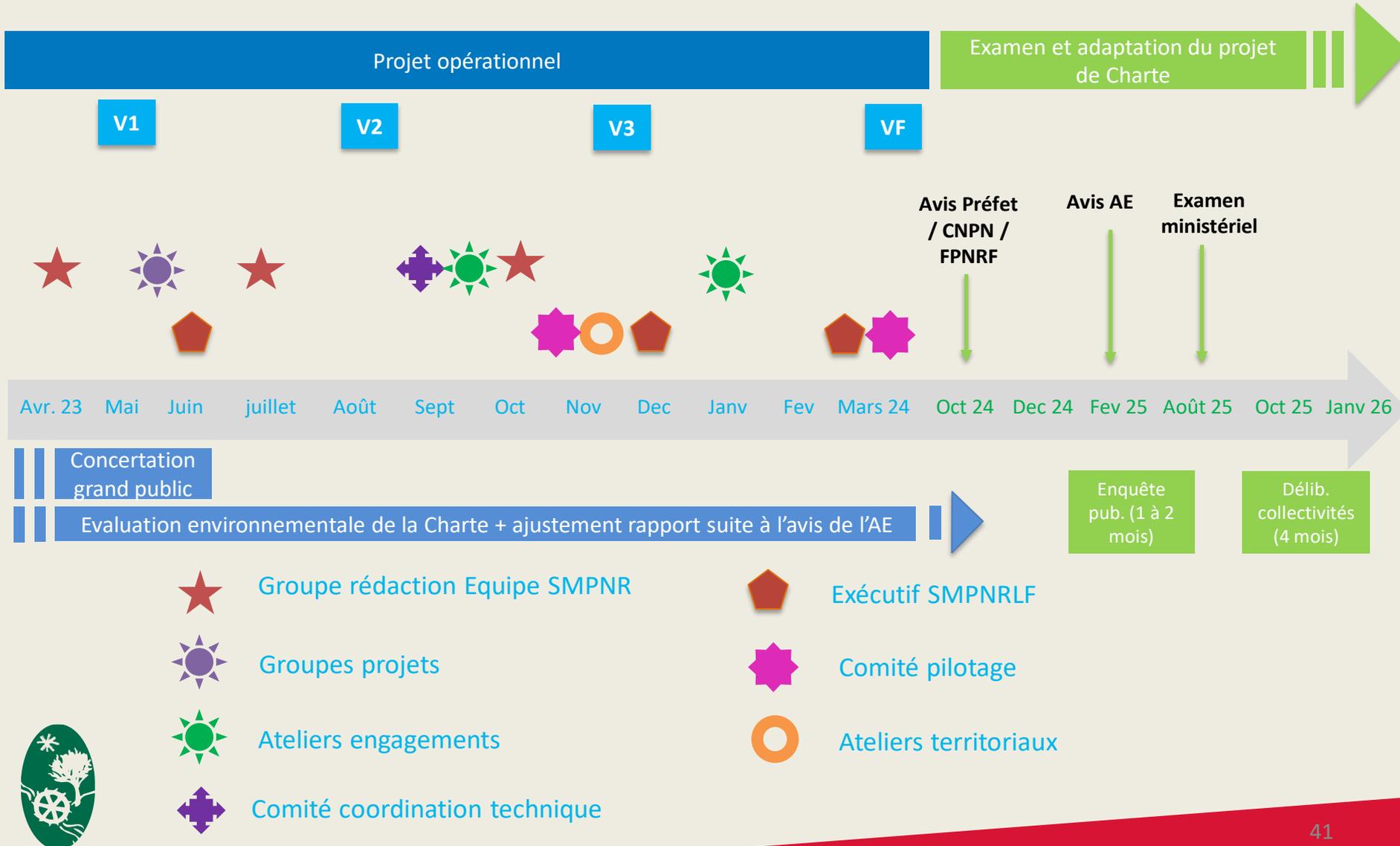
- Comité technique 10 mars
- Comité de pilotage 30 mars – Validation du projet stratégique

AVRIL

- Début des travaux sur le projet opérationnel



Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

